



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE, DES STATISTIQUES,
ET DU MARCHÉ

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Distr.
GÉNÉRALE

CEM-CFI(XLVIII)/4
22 septembre 2014

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

QUARANTE-HUITIÈME SESSION
3-8 novembre 2014
Yokohama (Japon)

EXAMEN DES PROJETS ET AVANT-PROJETS EN COURS

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE, DES STATISTIQUES ET DES MARCHÉS

[A] Projets et avant-projets en cours d'exécution

1. PD 124/01 Rev.4 (M) Phase III Étape 2 Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines (OIBT et OAB)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	600 000
Gouvernement du Japon :	\$EU	600 000

Agence d'exécution : OIBT

Approbation : Quarante-huitième session du Conseil (Yokohama, 2012)

Financement : Quarante-neuvième session du Conseil (Libreville, 2013)

Date de lancement : Mai 2014

Durée : Prévue : 18 mois (Phase III, étape 2)
À ce jour : 4 mois

Ce projet a été conçu pour assister les dix membres africains de l'OIBT (qui sont tous également membres de l'Organisation africaine du bois, OAB), à appliquer les Principes, Critères et Indicateurs (PCI) de l'OIBT-OAB de la gestion durable des forêts tropicales d'Afrique. Ce projet comportait un renforcement étendu des capacités dans les pays membres Africain comme au sein de l'OAB elle-même, avant la cessation des activités de l'OAB en 2011. Le projet a été subdivisé en trois phases, chaque phase ayant été elle-même scindée en deux étapes afin d'en faciliter le financement :

- Phase I : Renforcement des capacités aux niveaux régional et national dans certains pays membres de l'OIBT et rédaction de PCI harmonisés (43 mois, étapes 1 et 2 achevées) ;
- Phase III : Renforcement des capacités aux niveaux régional et national dans certains pays membres de l'OIBT et rédaction de PCI harmonisés (48 mois, étapes 1 et 2 achevées, étape 3 en attente de financement).

Les objectifs du projet sont les suivants :

Objectif de développement : Promouvoir la gestion durable des forêts africaines par l'application et la mise en œuvre des PCI OAB-OIBT avec l'appui et la participation de tous les acteurs.

Objectifs spécifiques : 1. Mettre en place des éléments clés de la capacité suffisante à mettre en œuvre au niveau national des pays africains membres de OIBT les principes, critères et indicateurs (PCI) OAB-OIBT ; 2. Mettre en place des éléments clés de la capacité suffisante à une coopération régionale effective qui, à travers l'OAB accompagne les pays membres dans leur application des PCI OAB-OIBT.

Suite au bon accomplissement de la première étape de la Phase III dont il a été rendu compte à la quarante-septième session du Comité et à l'annonce subséquente du financement intégral de la deuxième étape de la Phase III par le gouvernement du Japon, un accord destiné à faciliter l'exécution et la supervision du projet a été signé par le Responsable régional de l'OIBT pour l'Afrique et le coordonnateur du projet début 2014. Le premier décaissement des fonds du projet a eu lieu en juin 2014 suite à la réception des fonds du bailleur. Les activités effectuées a cours des premier 3 mois de l'exécution ont été les suivantes :

- Renouvellement du contrat du coordonnateur du projet et du personnel auxiliaire (secrétaire et comptable).
- Une mission a été effectuée par le coordonnateur du projet aux nouveaux membres que sont le Bénin et le Mali afin de planifier des activités de projet dans ces pays.
 - Au Bénin, des activités de projet ont été lancées dans le cadre d'un atelier de formation multiacteurs sur les PCI nationaux. Le Groupe national de travail pour un développement durable au Bénin (Gntdd-Bénin) était déjà en place dans le pays et a servi de colonne vertébrale à l'élaboration de PCI nationaux, processus qui doit s'achever en décembre 2014.
 - Au Mali, un atelier multi-acteur a été organisé afin de lancer les activités du projet dans le pays. L'atelier a créé le Groupe de travail national du Mali sur les PCI, qui sera chargé de l'élaboration des PCI nationaux de la GDF.
- Le coordonnateur du projet a prêté assistance au gouvernement gabonais dans l'audit de deux (2) concessions forestières. Un atelier destiné à présenter les résultats de ces audits est prévu pour septembre 2014 en collaboration avec le bureau local du WWF.
- Le coordonnateur du projet s'est rendu au Ghana pour organiser une formation aux audits par l'utilisation de PCI nationaux reposant sur les PCI OAB-OIBT.

Les activités du projet sont en bonne voie et elles se poursuivront dans les pays susdits et d'autres au cours des 15 mois à venir en vue d'assurer le bon achèvement du projet. Le rapport d'activité complet transmis par le coordonnateur du projet est disponible sur demande au Secrétariat. Les perspectives de financement de l'étape finale (Phase III, étape 3) de ce projet viennent d'être ravivées par l'annonce qu'a produite la Chine en août 2014 d'une dotation de 100 000 dollars EU (voir Section C, point 1 de ce document). Le Comité directeur du Projet doit se réunir à Libreville en décembre 2014.

2. PD 449/07 Rev.2 (M) Faire appliquer les lois forestières en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	739 040
Gouvernement du Japon :	\$EU	350 040
Gouvernement d'Australie :	\$EU	50 000
<i>Japan Lumber Importers' Association</i> :	\$EU	50 000
Gouvernement des États-Unis :	\$EU	23 000
Gouvernement de PNG :	\$EU	222 000
<i>PNG Industry Association</i> :	\$EU	44 000

Agence d'exécution : Administration forestière de Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNGFA)

Approved and Financement : Quarante-troisième Session du Conseil (Yokohama, 2007)

Date de lancement : Août 2010

Durée : Prévues : 24 mois
À ce jour : 49 mois

Ce projet vise à augmenter la contribution du secteur forestier à l'économie nationale de PNG grâce à un accès accru aux marchés et une progression des gains en devises étrangères ; il vise également à améliorer les pratiques du secteur en matière de gestion forestière en favorisant l'application des lois forestières et la gouvernance.

Le projet a été approuvé et financé à la quarante-troisième session du CIBT en novembre 2007 et le contrat de projet a été signé en mai 2008. Après la signature de l'accord de projet, l'Agence d'exécution a œuvré à la finalisation du rapport initial du projet intégrant le premier Plan d'opération annuel (POA1). Après que le rapport initial révisé intégrant POA 1 et d'autres pièces utiles a été soumis et approuvé de manière définitive, le premier versement de fonds OIBT au projet a été effectué à l'agence d'exécution en décembre 2009. Cependant, la mise en œuvre du projet a subi un retard considérable en raison de problèmes liés au recrutement du personnel du projet et de ses consultants. Finalement, la mise en œuvre effective a commencé au début d'août 2010.

Depuis le début de l'exécution du projet, l'avancement des travaux a été marqué par les éléments suivants :

- Le premier rapport d'étape a été présenté le 25 février 2011.
- La première réunion du Comité technique du projet s'est tenue à Port Moresby (PNG), le 1er mars 2011.
- Le deuxième versement de fonds de l'OIBT a été opéré le 11 mai 2011.
- Le deuxième rapport d'étape a été présenté le 7 septembre 2011.
- Le troisième rapport d'activité a été présenté le 21 mars 2012.
- La deuxième réunion du Comité technique du projet s'est tenue à Port Moresby (PNG), du 21 au 23 mars 2012.
- Le troisième versement de fonds de l'OIBT a été opéré le 9 mai 2012.
- La version préliminaire du rapport d'achèvement et des rapports techniques ont été déposées en août 2013.
- les versions révisées du rapport d'achèvement et des rapports techniques ont été déposées en août 2014.

À ce jour, le stade de réalisation des produits du projet est le suivant :

- Les réunions du Comité de coordination du projet ont eu lieu à l'Autorité des forêts et des descentes de terrain ont été effectuées pour inspecter les opérations forestières des stations du projet à Cloudy Bay et les travaux de préparation du logiciel système de traçabilité du bois se sont poursuivis ainsi que les travaux de liaison avec les différents intervenants ;
- Les outils, les techniques et les jalons de la concertation entre les intervenants ont été mis au point avec les homologues de l'autorité forestière de PNG (PNGFA) pour inclusion dans le plan d'exécution détaillé et la grille des rôles et attributions ;
- L'élaboration d'une base de données destinée à capter les flux d'information sur les produits ligneux s'est achevée ;
- Le logiciel devant être exploité pour ce système en cours de développement a été élaboré en version bêta. Des descentes de terrain ont été effectuées pour tester le logiciel prototype avec les deux sociétés partenaires, Cloud Bay Sustainable Forestry Ltd, et Stetten Bay Logging Company Ltd ;
- Les essais du logiciel sur le terrain ont été d'une grande utilité et plusieurs améliorations ont été identifiées. Suite aux essais de terrain, le logiciel a été mis au point en vue de son pré-lancement ;
- L'essai d'acceptation par les utilisateurs (EAT) a été réalisé sur la version de pré-lancement du logiciel. Cela a été fait par la SGS, la PNGFA, le CBSF, et le personnel du SBLC. L'EAT a été réalisée sur des ordinateurs de poche et également sur les versions Web des logiciels ;
- Les retours d'expérience EAT ont été transmis à Helveta Ltd pour aider à l'affinement de la version de pré-lancement du logiciel. Une version finale du logiciel a été élaborée et des manuels ont été rédigés en vue de paraître pendant la période de formation de septembre 2011 ;
- Les premières concertations de parties prenantes ont été effectuées, ce qui a permis la préparation d'un rapport de constatations. Ce document a procuré une base solide à l'élaboration de la Norme

PNG de licéité du bois, de la Charte de la filière et du Module de surveillance des parties prenantes ;

- Le logiciel développé a été mis en œuvre pour les essais sur les deux sites d'essai, *Cloud Bay Sustainable Forestry Ltd*, et *Stetten Bay Logging Company Ltd* ;
- Des visites de terrain ont été effectuées pour aider à former et tester les utilisateurs du système ;
- Un certain nombre de problèmes de mise en œuvre ont été résolus grâce à des visites sur le terrain, utilisateurs développant une expérience d'utilisation du système ;
- Des membres du personnel de l'Administration forestière de PNG ont été formés à l'utilisation du nouveau système d'approbation de l'évaluation des redevances ;
- Les utilisateurs ont cerné un certain nombre de questions qui doivent être résolues dans toute mise en œuvre intégrale du système ;
- Les PDA utilisés dans le projet pilote ont montré quelques problèmes de fonctionnement en situation, obligeant parfois leurs utilisateurs à retirer le logiciel. Leur mise en œuvre intégrale nécessitera de mieux protéger le logiciel contre son effacement accidentel ;
- Par le biais d'un questionnaire d'orientation, des documents cadres et un atelier national, les premières activités de cadrage ont été menées à bien en concertation avec une tranche représentative d'intervenants inscrits ;
- Les résultats de recherche ont abouti à l'élaboration du projet de la 1^{ère} norme la légalité du bois, d'une charte de la profession et d'un module de suivi des acteurs, destinés à permettre une rétroinformation au comité directeur du projet, préalablement à leur plus large diffusion et à la conduite d'essais sur le terrain.

L'exécution de ce projet connaît des délais considérables qui s'expliquent par le remplacement du personnel du projet et le temps consacré à la rédaction de son rapport d'achèvement, de son rapport d'audit financier et de ses rapports techniques. L'agence d'exécution a terminé et remis le rapport d'achèvement de ce projet et ses rapports techniques (disponibles auprès du secrétariat) mais travaille encore à la rédaction de son dernier rapport d'audit financier. Si le dernier rapport d'audit financier est remis et jugé satisfaisant avant la quarante-huitième session du Comité, le Secrétariat présentera le projet à l'examen du Comité au titre du point 7 de son ordre du jour.

3. PD 599/11 Rev.1 (M) Développement et mise à l'essai d'un système national de suivi des stocks forestiers (FSMS) avec capacités de gouvernance améliorée à tous les niveaux de l'administration forestière (Philippines)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	788 043
Gouvernement du Japon :	\$EU	392 930
Gouvernement d'Australie :	\$EU	60 000
Gouvernement des États-Unis :	\$EU	25 000
Gouvernement de Corée :	\$EU	20 000
Gouvernement des Philippines :	\$EU	290 113

Agence d'exécution : *Philippines Forest Management Bureau (FMB)*

Approbation : Cycle des projets du printemps (mai 2011)

Financement : Quarante-septième session du Conseil (La Antigua, 2011)

Date de lancement : Mai 2013

Durée : Prévue : 18 mois
À ce jour : 16 mois

L'objectif de développement du projet consiste à améliorer la gouvernance forestière, opérer le renforcement des capacités institutionnelles à faire respecter la loi, coordonner les acteurs de la filière et aider à la compétitivité du secteur forestier grâce à une meilleure gestion des données aux Philippines. Son objectif spécifique consiste à élaborer et tester un système en ligne, intégré, multi-niveaux et fonctionnant en temps réel de surveillance des stocks forestiers (FSMS) avec de meilleures capacités à assurer la gouvernance à tous les échelons de l'administration des forêts.

Le projet a été approuvé et financé à la quarante-septième session du CIBT en novembre 2011 et le contrat de projet a été signé en novembre 2012. À l'issue de la signature de l'accord de projet, l'Agence d'exécution a œuvré à la finalisation du rapport initial du projet intégrant le plan de travail détaillé. Après que le rapport de lancement révisé et d'autres pièces utiles, ont été soumis et approuvés définitivement, le premier versement de fonds OIBT au projet a été effectué à l'Agence d'exécution en mai 2013, marquant le début officiel de la mise en œuvre de ce projet. Cependant, la mise en œuvre du projet a subi un retard considérable en raison de problèmes liés au recrutement du personnel du projet et de ses consultants. La mise en œuvre effective a finalement débuté en avril 2014 et une lettre d'approbation de l'équipe de projet en son complet a été envoyée en août 2014. Un rapport d'étape plus détaillé sera produit pour la prochaine session du Comité.

4. PD 620/11 Rev.1 (M) Développement et mise en oeuvre d'un système d'identification d'essences et de traçabilité du bois en Afrique avec « empreintes ADN » et isotopes stables (Allemagne)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	2 046 274
Gouvernement d'Allemagne :	\$EU	1 695 342
Gouvernement des États-Unis :	\$EU	100 000
Gouvernement d'Australie :	\$EU	30 000
Agence d'exécution :	\$EU	220 932

Agence d'exécution : *Johann Heinrich von Thünen Institute (vTI)*

Approbation : Cycle des projets d'automne (octobre 2011)

Financement : Quarante-septième session du Conseil (La Antigua, 2011)

Date de lancement : Février 2012

Durée : Prévus : 36 mois
À ce jour : 31 mois

Bien que de nombreux instruments juridiques (réglementation UE du négoce du bois, loi Lacey aux États-Unis, etc.) aient été mis en place pour lutter contre les coupes clandestines et le trafic de bois d'obtention illicite, la mise en place de mécanismes de contrôle concrets permettant d'identifier les essences et l'origine géographique du bois et des produits dérivés fait encore défaut. Ce projet doit mettre au point un dispositif d'identification et de suivi de trois importantes essences à bois grâce à leur empreinte digitale ADN et à des isotopes stables dans sept pays d'Afrique, soit le Cameroun, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République du Congo, le Gabon, le Ghana et le Kenya. La première axe de travail du projet porte sur les trois essences visées qui ont été retenues par des représentants des pays producteurs de bois, soit l'iroko (*Milicia excelsa*, *M. regia*), le sapelli (*Entandrophragma cylindricum*) et l'ayou (*Triplochiton scleroxylon*). Des échantillons seront prélevés de chacune de ces essences dans l'ensemble de leur aire naturelle en vue de mettre au point des marqueurs génétiques. Les échantillons seront traités pour en définir des "empreintes digitales ADN" et les isotopes simples et produire une base de données chimiques de référence de manière à pouvoir en contrôler le pays d'origine. L'exploitation de l'ADN dans une démarche identifiant les arbres individuellement pour en établir la traçabilité se verra appliquée à l'ayou et au sapelli en coopération avec la Commission forestière et l'Institut de recherche forestière et avec des entreprises de la filière bois au Ghana et au Cameroun. Les outils d'identification des essences seront plus amplement développés en recourant à une démarche portant sur l'anatomie du bois et usant d'un code barre ADN pour 20 essences à bois d'œuvre importantes en Afrique. Un appui technique sera fourni à trois laboratoires de référence sélectionnés en Afrique de l'Ouest (Kumasi, Ghana), Afrique centrale (Libreville au

Gabon et Nairobi au Kenya pour l'Afrique de l'Est). Le personnel de ces laboratoires plus particulièrement, mais aussi ceux d'autres catégories de participants, seront formés à l'application des techniques ADN et de reconnaissance anatomique du bois à l'identification des essences à bois d'œuvre et à celles d'essais ADN standard permettant de vérifier l'origine des bois. Les résultats du projet seront communiqués au Bureau de coordination internationale pour l'identification des arbres et l'attribution de leur origine rattaché à *Bioversity International* à Kuala Lumpur (Malaisie). Sont associées au projet 14 agences de collaboration en Europe, Afrique et Australie. Lancé par un avant-projet qui entraine dans le cadre du programme thématique TFLET, ce projet continuera de solliciter des financements supplémentaires en vue d'élargir son champ d'application et d'augmenter le nombre des essences visées dans ses travaux.

Le projet a débuté officiellement le 1er février 2012. Le Coordonnateur technique du projet, M. Zoewinde Henri Bouda a pris ses fonctions le 16 avril 2012. Les fonds de la quatrième tranche de financement, d'un montant de \$EU 262 226, ont été virés au compte de l'Agence d'exécution en décembre 2013. Le rapport d'audit financier annuel (2013) est en cours de révision.

Les activités suivantes ont été mises en œuvre ou sont achevées :

Output 1 : 20 essences africaines ont été identifiées par l'anatomie de leur bois et les codes barre ADN

Ce produit a été obtenu. Vingt-quatre essences ont été identifiées par l'anatomie de leur bois et 21 ont reçu un code à barres. Un test à l'aveugle avec des échantillons de bois a été reprogrammé pour le début de 2015, en raison du retard initial dans l'échantillonnage sur le terrain et des difficultés d'extraction de l'ADN des bois.

Produit 2 : Des données génétiques de référence et d'isotopes stables permettant de contrôler le pays d'origine de trois essences importantes

La mise au point du marqueur est achevée (création de bases de données génétiques de référence). La saisie des empreintes génétiques d'isotopes stables, portant sur trois isotopes (hydrogène, carbone et oxygène) est achevée pour l'iroko et se trouve dans sa phase finale pour le *sapelli* et l'*ayous*. Afin d'affiner les critères de distinction, Agro-Isolab (Agence de collaboration chargée de la saisie de l'empreinte génétique des isotopes stables de l'iroko) va élargir le nombre d'isotopes à cinq. Les résultats ultimes de cette recherche devraient être livrés d'ici la fin de 2014. Les tests à l'aveugle sont prévus pour le premier semestre de 2015.

Produit 3 : Producteurs de bois de pays africains équipés et leur personnel formé à l'identification et au contrôle de l'origine des essences à bois d'œuvre

Les trois ateliers prévus dans les laboratoires africains ont été menés à bien. Le premier atelier de formation au laboratoire de référence au Kenya a eu lieu en mars 2013. La deuxième formation a été dispensée en novembre 2013 à Libreville / Gabon. La troisième formation s'est déroulée à Kumasi (Ghana) en mai 2014.

La première réunion des parties prenantes a été organisée en collaboration avec la réunion de lancement. La deuxième réunion des parties prenantes a eu lieu à Libreville, au Gabon, à la suite du deuxième atelier de formation. Une troisième réunion des parties prenantes qui doit mettre en commun les résultats du projet est prévue pour juin 2015 à Douala (Cameroun).

Deux laboratoires africains (le FORIG au Ghana et le KEFRI au Kenya) ont reçu du matériel. Dans le cas du KEFRI au Kenya, le laboratoire venait d'être très bien équipé, juste avant que ne commence le projet en cours (grâce à une dotation budgétaire de la JICA intervenue dans le cadre d'un projet tiers, non-OIBT), et le budget initialement destiné à financer l'équipement du laboratoire a été réaffecté au financement d'un stagiaire supplémentaire et à l'achat de consommables.

Les formations en laboratoire ont débuté en mars 2014. Deux stagiaires du Kenya et de la République centrafricaine ont passé trois mois dans le laboratoire du professeur O. Hardy à l'Université de Bruxelles. Deux autres stagiaires du Kenya sont actuellement au laboratoire du professeur S. Carvers à la NERC (Royaume-Uni) pour y suivre un stage d'une durée de 3 mois. Le laboratoire de l'Institut von Thünen en Allemagne accueillera trois (3) stagiaires du Congo, du Ghana et de la RD Congo en septembre 2014, février 2015 et mars 2015, chacun pour une durée de 3 mois. L'Université Libre de Bruxelles (M. Hardy) accueillera deux autres stagiaires du Gabon à compter d'octobre 2014 et en même temps deux stagiaires du

Cameroun et du Ghana seront accueillis par l'équipe du professeur A. Lowe à l'Université d'Adélaïde, en Australie.

Produit 4 : Démonstration du contrôle de la chaîne de traçabilité effectuée sur une espèce arborée (le khaya) en y associant les parties prenantes

Les activités intéressantes de ce produit sont en cours. Les marqueurs de gènes ont été mis au point. Les échantillons à différents stades de la chaîne de traçabilité sont collectés et la recherche sur le matériel a débuté. On prévoit que le système de vérification du suivi génétique soit prêt au début 2015. Une formation technique au FORIG du Ghana a été dispensée en mai 2014. La production d'un rapport et d'une analyse coût-bénéfice est attendue pour la fin de l'année 2014.

Produit 5 : Coordination du projet

Toutes les activités de réunion et de coordination prévues jusqu'à maintenant sont terminées. La troisième réunion du Comité directeur du projet est prévue pour le 20 octobre 2014, à l'Institut de génétique forestière de l'Institut von Thünen à Grosshansdorf en Allemagne.

Comme il a été souligné dans les rapports précédents, le délai initial de plus de six mois dans les prélèvements d'échantillons sur le terrain dans les pays africains participants a eu une incidence sur toutes les activités ultérieures, y compris en particulier le dépistage génétique et isotopique du matériel, les essais à l'aveugle et l'installation de laboratoires génétiques de référence en Afrique. Au regard de ce délai, la deuxième réunion du Comité directeur du projet qui s'est tenue à Pointe Noire (République du Congo) le 2 décembre 2013, a recommandé une prolongation de six mois de la durée du projet jusqu'au 31 juillet 2015. Ce Comité directeur a par ailleurs préconisé l'organisation d'une dernière conférence du projet sur les applications pratiques des résultats du projet s'agissant des administrations forestières et du secteur du bois en Afrique. La proposition de projet originelle ne prévoyait pas de conférence finale dans son budget, il a cependant été considéré comme judicieux et indispensable de réunir les deux types de participants (partenaires et acteurs du projet) dans une dernière conférence en fin de projet. Le Comité directeur du projet a en outre préconisé de préparer, en coordination avec les représentants du projet des pays africains, une ou plusieurs missions destinées à communiquer les objectifs du projet, ses résultats et en particulier les avantages que doivent en tirer les administrations forestières et les ministères des forêts des sept pays africains. Enfin le partenaire du projet Agrolsolab a demandé d'ajouter d'autres isotopes stables pour la constitution de données de référence en vue de permettre un niveau de précision suffisant dans l'attribution géographique de l'iroko.

Donnant effet aux recommandations ci-dessus du Comité directeur et à la demande émanant d'Agrolsolab, une demande de rallonge budgétaire a été rédigée et transmise au bailleur de fonds principal du projet, à savoir le ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL). La demande est actuellement à l'étude au BMEL. Le budget supplémentaire demandé est de \$E.U 222 550 et comprend les postes suivants :

a) Échantillons supplémentaires et isotopes stables isolés pour l'iroko (\$E.U 86 213)

Les premiers résultats relatifs aux trois isotopes analysés jusqu'à présent, (C, H, O) n'ont montré que des différences mineures entre les arbres iroko des différents pays africains. C'est ainsi qu'il est nécessaire d'augmenter la puissance de l'analyse. Pour l'iroko, des populations supplémentaires et un plus grand nombre d'échantillons que prévu ont été recueillies pour l'analyse isotopique (474 échantillons au lieu de 300). L'ajout d'échantillons aux données de référence augmentera la capacité identificatoire des isotopes. Une autre méthode consiste à ajouter trois isotopes stables supplémentaires au crible identificatoire : le soufre, l'azote, le strontium. S'agissant de l'iroko, pour lequel on dispose du meilleur des échantillonnages, ce crible supplémentaire devrait permettre d'améliorer sensiblement la précision et le potentiel des trois isotopes supplémentaires dans l'attribution d'origine géographique des échantillons de bois d'iroko.

b) Conférence finale avec les partenaires du projet et les parties prenantes en Afrique (\$EU 54 064)

Une conférence finale est un moyen important de communiquer les résultats du projet, de souligner l'importance de cette démarche dans le secteur du bois d'Afrique et d'en promouvoir l'acceptation et cela est une étape importante pour garantir l'exploitation durable des résultats du projet au-delà de son achèvement.

Afin d'en maximiser les retombées, la conférence aura lieu en Afrique et il a été proposé d'organiser sa tenue à Douala, au Cameroun. Son coût a été estimé sur la base de 50 participants, parmi lesquels les partenaires du projet en Afrique et à l'étranger et des intervenants de différents pays africains.

c) Six mois supplémentaires de coordination du projet (\$EU 53 964)

Le budget sollicité au titre de cette composante comprend les frais de personnel du coordonnateur technique M. Henri Bouda et une ligne budgétaire pour se rendre en Afrique. Au cours de la période de prolongation du projet, la tâche principale de M. Bouda sera l'administration du projet (production de rapports, comptabilité). En outre, il organisera la conférence finale du projet et renforcera la diffusion des résultats des projets par des missions en Afrique. Une autre de ses tâches consistera à apporter un appui aux trois laboratoires de référence génétiques en Afrique afin d'assurer leur pleine exploitation d'ici la fin du projet.

Les trois composantes budgétaires ci-dessus (\$EU 194 241), auxquelles s'ajoutent les coûts d'appui aux programmes OIBT 12% (\$EU 23 309) et la ligne budgétaire du suivi et examen (\$EU 5 000), l'enveloppe budgétaire pour cette prolongation se chiffre à \$EU 220 550. Le Comité pourra envisager et approuver la révision de la durée et du budget du projet et recommander au Conseil de mettre à disposition les fonds requis.

5. PD 621/11 Rev.3 (M) Traçabilité des productions de bois des concessions forestières et des populations autochtones en Madre de Dios et Ucayali (Pérou)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	627 157
Gouvernement du Japon :	\$EU	200 000
Gouvernement des États-Unis :	\$EU	149 032
Agence d'exécution :	\$EU	278 125

Agence d'exécution : *Camara Nacional Forestal* (Pérou)

Approbation : Cycle des projets d'automne (octobre 2012)

Financement : Quarante-huitième session du Conseil (Yokohama, 2012)

Date de lancement : September 2013

Durée : Prévue : 27 mois
À ce jour : 12 mois

Ce projet vise à promouvoir l'utilisation de bois provenant de forêts sous gestion durable des forêts, dans le but de renforcer la transparence du marché des bois et l'amélioration de la gouvernance forestière dans la région amazonienne du Pérou par le biais de la participation des peuples autochtones et des petites et moyennes entreprises comme des intervenants clés dans la conservation des forêts.

Les produits de ce projet sont les suivants : (i) les PME forestières ont adopté un système de traçabilité du bois et commercialisent du bois certifié, (ii) Le personnel technique des PME forestières ont développé les capacités requises pour assurer le suivi du bois et un contrôle adéquat dans les processus de production et de commercialisation intégrant la traçabilité du bois, et (iii) la capacité de gestion d'entreprise des sociétés forestières est renforcée.

L'accord de projet a été signé en juin 2013 et en août 2013 l'agence d'exécution a remis un rapport de lancement de projet qui a été accepté, accompagné de l'ensemble des pièces du dossier de lancement de ce projet, ce qui conduit l'OIBT à avaliser le recrutement du coordonnateur du projet et de son équipe. Le premier décaissement de fonds a été opéré en septembre 2013.

Au cours de la dernière année, trois ateliers ont été organisés dans les villes de Pucallpa, Puerto Maldonado et Lima, sur le thème « expérience et importance de la traçabilité du bois dans la commercialisation des produits forestiers ». Ces rencontres ont permis de promouvoir l'importance de la traçabilité, de familiariser les intervenants aux différents procédés établissant la traçabilité du bois au niveau

national et international, et de recueillir des commentaires exploitables dans l'élaboration d'un système de repérage et suivi du bois dans la filière qui soit économiquement et socialement viable au Pérou.

À Pucallpa un atelier sur « les modalités d'établissement de la traçabilité du bois dans les communautés forestières et les concessions forestières autochtones » destiné aux représentants des communautés autochtones a également été organisé. L'événement visait à former les villageois aux lignes directrices à l'élaboration de plans de gestion forestière générale (plans de gestion simples) et de plans d'exploitation annuels, aux méthodes d'inventaire forestiers, et aux élaboration et standardisation des grilles de collecte de données en vue de faciliter la conception et la mise au point de logiciels de traçabilité sur le terrain.

Le projet a également réalisé une étude et a produit un rapport sur les expériences de traçabilité du bois dans la filière, résumant les différents systèmes de traçabilité, y compris les expériences développées avec le soutien de l'OIBT. Au plan international, les technologies utilisées pour ces systèmes mettent de plus en plus souvent des plateformes numériques sophistiquées, des analyses chimiques et des puces d'identification de fréquences radio ; à l'échelon national, les systèmes de traçabilité ont été développés principalement à l'initiative des entreprises, notamment dans le cadre du suivi de la filière des fournisseurs à vue de la part des entreprises industrielles de transformation du bois, la plupart mettant en oeuvre un suivi physique des bois et des feuilles de calcul pour consigner les informations. L'expérience de la coopération financière internationale en Bolivie dans la mise au point de logiciels de suivi et de surveillance des bois est également à mettre en exergue. Tous ces systèmes sont étudiés pour en dégager les enseignements et expériences en vue d'améliorer la conception des logiciels que le projet met au point.

Le coordonnateur du projet a également rencontré des techniciens de l'Office national des forêts (Direction générale des forêts et de la faune) chargés d'élaborer le module prototype de contrôle forestier sur la traçabilité du bois, de partager des idées sur les systèmes de suivi des forêts, compte tenu de toutes les étapes de la traçabilité des produits forestiers, à partir de l'inventaire forestier.

Le coordonnateur du projet a aussi participé à un atelier à Lima au deuxième trimestre de 2014 « Exportations de bois vers l'Union européenne, les dernières tendances, exigences et règlements spécifiques en vigueur », organisé par l'Association des exportateurs du Pérou et le Programme Bois Tropicaux du Pérou.

Toutes les activités du projet sont sur la bonne voie pour permettre son achèvement concluant au début de 2016. Le comité directeur du projet se réunira dans le premier semestre de 2015. Le rapport d'étape complet remis par l'agence d'exécution est disponible sur demande auprès du Secrétariat de l'OIBT (en espagnol seulement).

6. PD 678/12 Rev.1 (M) Mise en place d'un système national d'information et de gestion des statistiques forestières au Bénin

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	517 833
Gouvernement du Japon :	\$EU	388 704
Gouvernement de la Suède :	\$EU	10 000
Gouvernement du Bénin :	\$EU	119 129

Agence d'exécution : Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN)

Approbation : Cycle des projets d'automne (octobre 2012)

Financement : Quarante-huitième session du Conseil (Yokohama, 2012)

Date de lancement : juillet 2013

Durée : Prévus : 24 mois
À ce jour : 14 mois

Ce projet est destiné à élaborer un système d'information statistique sur la forêt pour le Bénin. Le premier versement des fonds a été décaissé à l'agence d'exécution en juillet 2013 suite à la signature du contrat d'exécution du projet et au constat de conformité du gouvernement béninois avec toutes les exigences inscrites au contrat de projet, permettant d'entamer sa mise en œuvre. L'OIBT a donné son accord en août 2013 au recrutement de tout le personnel du projet proposé à cet effet ainsi qu'à l'achat de tous les biens d'équipement en conformité avec le budget du projet approuvé.

Au cours de l'année écoulée les points focaux chargés d'épauler la mise en œuvre du projet ont été désignés et affectés aux divisions correspondantes du secteur forestier. L'atelier de lancement du projet s'est tenu le 5 septembre 2013 à Cotonou. L'atelier a été inauguré par le ministre de l'Environnement responsable de la gestion du changement climatique, du reboisement et de la protection des ressources naturelles et des forêts ; l'Ambassadeur du Japon au Bénin fut présent à la cérémonie d'ouverture. Le Comité directeur du projet (CDP) a été créé et a tenu une réunion technique nationale le 19 novembre 2013 et la première réunion complète du CDP s'est tenue le 27 mars 2014.

En vue de faciliter la mise en place du Comité national de coordination et de gestion des statistiques forestières, un arrêté interministériel (n°0051 / MCGCCRPNF / MDAEP / MEF / DC / SGM / DGFRN / DRFM / SA) a été pris le 7 juillet 2014 portant création du Comité permanent de coordination et de suivi des statistiques forestières au Bénin qui a fait l'objet d'une communication au Conseil des ministres pour approbation et a été signé par le ministre des Forêts, le ministre de l'Économie et des Finances et le ministre du Développement.

Une étude sur le développement et l'harmonisation des méthodes de collecte de statistiques forestières a été réalisée et validée par toutes les parties prenantes. Le rapport de cette étude a été publié. L'équipement nécessaire au fonctionnement de l'équipe de projet et des points focaux a été acquis et installé et des formations à son utilisation ont été dispensées. La base de données de statistiques forestières est en cours d'élaboration et la validation de ses différents aspects par les parties prenantes est en cours. Une étude sur le développement de procédures d'évaluation des statistiques forestières a également été menée à terme et est actuellement en cours de validation auprès de tous les acteurs du secteur forestier. Un audit organique de la gestion financière du projet a été achevé le 31 décembre 2013.

Toutes les activités du projet sont en bonne voie et permettent d'espérer une conclusion satisfaisante du projet dans le second semestre de 2015. Le comité directeur du projet se réunira à nouveau au cours du premier semestre de 2015. Le rapport d'activité complet présenté par l'Agence d'exécution (en français seulement) est disponible sur demande auprès du Secrétariat.

7. PD 692/13 Rev.1 (M) Mise en place d'un système national d'information pour la gestion durable des ressources forestières (Côte d'Ivoire)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	670 998
Gouvernement du Japon :	\$EU	205 708
Gouvernement des Etats-Unis :	\$EU	84 833
Gouvernement de Côte d'Ivoire :	\$EU	380 457

Agence d'exécution : Direction de l'Informatique, des Statistiques et des Archives (DISA) du Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts)

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2013)

Financement : Quarante-neuvième session du Conseil (Libreville, 2013)

Durée : Prévues : 24 mois

Le projet vise à contribuer à la gestion durable des ressources forestières en Côte d'Ivoire à travers le développement d'un système national d'information sur les ressources forestières.

Le projet a été approuvé et financé à la quarante-neuvième session du CIBT en novembre 2013 et le contrat de projet a été signé en mai 2014. À l'issue de la signature de l'accord de projet, l'Agence d'exécution a œuvré à la finalisation du rapport initial du projet intégrant le plan de travail détaillé.

8. PPD 167/13 Rev.1 (M) Étude de faisabilité de la certification des plantations domaniales de l'ONAB (Bénin)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	113 294
Gouvernement des Etats-Unis. :	\$EU	68 794
Gouvernement de la République de Corée :	\$EU	20 000
Gouvernement du Bénin :	\$EU	24 500

Agence d'exécution : Office National du Bois (ONAB)

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2013)

Financement : Quarante-neuvième session du Conseil (Libreville, 2013)

Date de lancement : juillet 2014

Durée : Prévus : 10 mois
À ce jour : 2 mois

Après la signature de l'accord d'avant-projet et la présentation du rapport de son lancement en juillet 2014, la première tranche de fonds de l'OIBT destinée à cet avant-projet a été versée à l'agence d'exécution, ce qui marque le début officiel de la mise en œuvre de l'avant-projet. L'avant-projet est à l'état initial de sa mise en œuvre et un rapport plus détaillé sur ses travaux sera présenté à la prochaine session du Comité.

[B] Projets en attente de leur contrat d'exécution

Aucun.

[C] Projets en attente de financement**1. PD 124/01 Rev.4 (M) Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines
Phase III Étape 2 (OIBT/OAB)**

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	518 144
Gouvernement de la Chine :	\$EU	100 000
Solde Contribution OIBT :	\$EU	418 144

Agence d'exécution : OIBT

Approuvé par le Conseil à la session : Quarante-huitième session du Conseil (Yokohama, 2012)

Durée : Prévus : 18 mois

L'Étape 3 de la Phase III de ce projet sera examinée pour financement suite à l'achèvement de l'étape 2 de la Phase III (voir section A, point 1). The Gouvernement de la Chine a annoncé une dotation de \$EU 100 000 à ce projet en août 2014.

**2. PD 686/13 Rev.1 (M) Renforcement de la recherche sur les essences feuillues à bois
d'œuvre non traditionnelles et de leur promotion au Honduras**

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	563 095
Contribution OIBT :	\$EU	408 285
Gouvernement du Honduras :	\$EU	154 810

Agence d'exécution : *Fundación Centro de Utilización y Promoción de Productos Forestales (CUPROFOR)*

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2013)

Durée : Prévus : 36 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à en entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 novembre 2014.

**3. PD 694/13 Rev.2 (M) Promotion de l'aménagement de plantations de teck sur terres
agricoles dans la zone de transition forêt-savane du Ghana en vue
d'améliorer la qualité et la commercialisation des produits du teck
dans ces zones agricoles ainsi que les moyens vivriers des
populations riveraines**

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	647 972
Contribution OIBT :	\$EU	567 022
Gouvernement du Ghana :	\$EU	80 950

Agence d'exécution : Forestry Research Institute du Ghana (FORIG)

Approbation : Cycle des projets d'automne (octobre 2013)

Durée : Prévus : 36 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 31 mai 2015.

INDUSTRIE FORESTIÈRE

[A] Projets et avant-projets en cours d'exécution

1. PD 73/89 (M,F,I) Assistance à l'identification et à la formulation de projets (OIBT)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	3 109 254.89
Gouvernement du Japon :	\$EU	1 216 900.00
Gouvernement du Danemark :	\$EU	300 000.00
Gouvernement de Suisse :	\$EU	310 000.00
Gouvernement des États-Unis :	\$EU	155 000.00
Gouvernement du Royaume Uni :	\$EU	80 000.00
Gouvernement d'Australie :	\$EU	77 354.89
Sous-compte B du Fonds pour le partenariat de Bali :	\$EU	970 000.00

Agence d'exécution : Secrétariat de l'OIBT

Approved and Financement : Septième Session du Conseil (Yokohama, 1989)

Date de lancement : Avril 1990

Durée proposée : 2 ans + reconductions annuelles

L'objectif de ce projet est d'améliorer les capacités d'identification et de formulation de projets chez les responsables des pays producteurs membres de l'OIBT, afin d'accroître leurs capacités nationales à attirer des investissements et des aides dans le secteur forestier. L'importance de ce projet est inscrite dans les Décisions 2(X), 2(XI), 6(XIII) et 8(XVIII) du Conseil, qui rappellent aux Membres que des experts sont disponibles au titre de ce projet, et les encouragent à y faire appel pour améliorer leur capacité à identifier et à formuler des projets solidement construits.

Cependant, la mise en œuvre du projet a subi un retard considérable en raison de problèmes liés au recrutement du personnel du projet et de ses consultants. Plusieurs consultants indépendants devant prêter leur assistance aux membres de l'OIBT dans la formulation de projets et plusieurs ateliers de formation ont été financés et organisés dans le cadre du présent projet.

Aucune activité n'a été effectuée en 2014 pour aider les pays membres à l'élaboration de propositions de projets. Actuellement, le solde disponible destiné à aider les pays membres à élaborer des propositions de projets n'est que de \$EU 3900. Le Comité pourra recommander que le Conseil mette à disposition des fonds supplémentaires pour ce projet si l'on considère que ses résultats et objectifs demeurent importants pour l'Organisation.

2. PD 364/05 Rev.4 (I) Initiation des populations villageoises aux techniques d'extraction des huiles nobles et essentielles en milieu rural à partir des plantations d'*Eucalyptus citriodora* au Congo

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	622 261
CFC :	\$EU	480 511
Gouvernement de la République du Congo :	\$EU	141 750

Agence d'exécution : Service national de reboisement (SNR)

Approbation et Financement : Quarante-troisième Session du Conseil (Yokohama, 2007)

Date de lancement :		mars 2010
Durée :	Prévue :	24 mois
	À ce jour :	53 mois

Le projet vise à réduire la pauvreté dans les zones rurales du Congo et de la RDC, en faisant usage des plantations d'eucalyptus existantes dans le canton et en dispensant aux populations villageoises riveraines le savoir-faire et les technologies nécessaires à l'extraction des huiles essentielles, à travers deux objectifs spécifiques :

- Objectif spécifique 1 : initier les populations villageoises à la maîtrise des techniques d'extraction des huiles essentielles ; et
- Objectif spécifique 2 : Créer une filière de commercialisation des huiles essentielles.

Lors de sa dernière session, le Comité a constaté la lenteur d'avancement de ce projet, il a pris acte de l'affirmation de l'agence d'exécution selon laquelle les objectifs inscrits dans la grille du cadre logique étaient trop ambitieux et irréalistes ainsi que de sa demande d'un réexamen de ces objectifs en vue d'une deuxième prolongation du projet (sans coûts supplémentaires) jusqu'au 31 mars 2014. Cette demande de prolongation a été accordée par le CFC le 27 septembre 2013. Suite à cet aval donné par le CFC, une demande de refinancement a été soumise en novembre 2013. Le virement des fonds a été approuvé en mai 2014 sachant que des pièces supplémentaires avaient été sollicitées entre temps par le CFC.

En août 2014, l'avancement des activités vers la réalisation des objectifs spécifiques était le suivant :

- Produit 1.1 et 1.2 « Programme de développement pour l'extraction d'huiles essentielles d'*Eucalyptus citriodora* préparé » et « Formateurs formés aux techniques d'extraction d'huiles essentielles ». Les formations de formateurs ont été dispensées en deux modules par l'un des partenaires du projet, « Pôle d'excellence régional de la Faculté des sciences de l'Université de Brazzaville » (PER). Le premier module qui a été enseigné en juin 2010 portait sur les fondamentaux des techniques de distillation des plantes aromatiques, tandis que le second module dispensé en octobre 2010 portait sur la théorie et la formation pratique de l'hydrolyse des huiles essentielles d'*Eucalyptus citriodora* et ses applications. Un total de 14 formateurs (à la fois Congo et RDC) ont été équipés par le projet afin de dispenser des formations dans les villages locaux.

Afin d'assurer des formations dans les villages locaux à l'extraction des huiles essentielles, cinq extracteurs artisanaux ont été placés dans des sites choisis de Ossio, Odziba, Loudima, Loandjili en République du Congo, et Kinzono en RDC. Un total de 56 villageois dans la République du Congo et 42 en RDC en ont ainsi bénéficié de formations.

- Produit 1.3 « Organisation de la production ». Pour passer du mode de production artisanal à un mode semi-industriel, le professeur M. Moudachiro, expert de l'extraction d'huiles essentielles basé au Bénin, a été engagé comme consultant international et a évalué la disponibilité des matières premières devant permettre l'extraction d'huiles essentielles et a commandé la construction d'extracteurs semi-industriels.

Cinq extracteurs semi-industriels ont été commandés en décembre 2012 et livrés au cours du premier trimestre de 2013, chacun d'une capacité de 1 m³ ou 1.000 litres pour la chaudière et la cuve, ce qui peut assurer un rendement d'environ 6% et qui permet de projeter que les villages pourraient produire environ 200 litres à l'horizon de la fin 2013. Sous l'effet des délais de refinancement, les extracteurs ont finalement été transportés et installés sur 4 sites du Congo au cours du premier semestre 2014, cependant que l'extracteur de la RDC attend toujours d'être transporté et installé.

Au cours du premier semestre de 2014, un total de 53 litres d'huiles essentielles a été produit au Congo. L'analyse chromatographique et physique des huiles essentielles de cinq sites du Congo a été effectuée par les laboratoires français Lexva Analytique.

De plus, pendant la période vise par le présent rapport, les travaux d'aménagement de plantations d'*Eucalyptus citriodora* ont avancé, avec une production totale de 34 130 plants sur quatre stations

au Congo (Loandjili, Ossio, PK-45 et Loudima) ; l'aménagement supplémentaire de 21 55 ha de plantations ; et des travaux d'entretien menés sur 59 hectares de plantations existantes.

Un essai destiné à optimiser la production de biomasse a été effectué sur le site de Loudima par le Centre pour la recherche et le développement des plantations industrielles.

- Produit 2.1 « Marché de l'huile essentielle d'*Eucalyptus citriodora* organisé ».
- Une étude de marché des huiles essentielles dans la République du Congo a été commandée et devrait s'achever dans le second semestre de 2014. L'étude de marché pour la RDC n'a pas été effectuée.
- Les activités relatives au Produit 2.2 « Techniques de production et de commercialisation d'huiles essentielles diffusées par un réseau de vulgarisation » n'ont pas débuté.

Ce projet n'étant toujours pas terminé six mois après l'achèvement de sa période de prolongation (31 mars 2014), le Comité pourra prier le représentant du Congo de présenter d'autres informations sur l'exécution de ce projet et la date à laquelle il est attendu qu'il se termine de manière concluante.

3. PD 433/06 Rev.3 (I) Modèle durable pour la filière brésilienne de production de parquets en bois

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	821 787
Gouvernement du Japon :	\$EU	466 927
Gouvernement de Suisse :	\$EU	50 000
ANPM :	\$EU	304 860

Agence d'exécution : *National Hardwood Flooring Association* (ANPM)

Approbation : Cycle des projets du printemps (juin 2008)

Financement : Quarante-cinquième session (Yokohama 2009)

Date de lancement : Mai 2011

Durée : Prévus : 30 mois
À ce jour : 40 mois

Ce projet a pour but d'accroître les rendements matière dans la filière brésilienne de production de lattes de parquet en bois en y intégrant l'extraction et l'exploitation des essences à bois d'œuvre commercial moins utilisées, d'améliorer les procédés de séchage et de fabrication, de valoriser et de rehausser la qualité des produits, et en fin de promouvoir le recyclage des résidus et chutes de sciage.

L'avancement des travaux vers l'obtention des produits du projet a été le suivant :

- Produit 1 Proposition d'un modèle de gestion destiné à intégrer l'exploitation et l'utilisation de bois provenant d'espèces commerciales moins utilisées. Les essences secondaires ont été identifiées et ont fait l'objet d'essais de laboratoire destinés à déterminer leurs propriétés physico-mécaniques (densité, retrait, dureté Janka et le comportement de séchage au four, coupes superficielles et finition, imprégnation et densification, et traitement thermique). Un livret récapitulatif des propriétés des essences est en préparation.

Les essences secondaires sélectionnées sont les suivantes :

1. Angelim vermelho - *Dinizia excelsa* Ducke
2. Itaúba amarela - *Mezilaurus lindaviana* Schwacke & Mez
3. Cedrinho - *Erismia uncinatum* Warm.
4. Cupiúba - *Goupia glabra* Aubl.
5. Pequiá - *Caryocar villosum* (Aubl.) Pers.
6. Angelim da mata - *Hymenolobium excelsum* Ducke

7. Maparajuba - *Manilkara bidentada* (A. DC.) A. Chev.
8. Timborana - *Piptadenia gonoacantha* (Mart.) J.F. Macbr.
9. Sucupira amarela - *Bowdichia nitida* Spruce ex Benth.
10. Tachi preto - *Tachigali myrmecophyla* (Ducke) Ducke
11. Tanibuca folha pequena - *Buchenavia parvifolia* Ducke
12. Mandioqueira escamosa - *Qualea paraensis* Ducke
13. Castanha sapucaia - *Lecythis usitata* Miers
14. Jarana amarela - *Lecythis poiteaui* O.Berg

La production pilote de planchers de bois en LUS a été réalisée dans les installations de *Indusparquet* situées dans l'État de Sao Paulo. Des échantillons de parquets en bois des quatorze espèces sont désormais disponibles et ont été présentés lors de salons professionnels, dont le 20^e FEICON (le salon le plus important du secteur du bâtiment en Amérique latine).

- Produit 2 : "Proposition d'un modèle destiné à assurer des modes de fabrication plus rentables et intégrés", la révision de la documentation pertinente et des enquêtes concernant les entreprises de revêtements de sol en rapport avec l'utilisation de résidus de bois est achevée. Les informations obtenues ont été exploitées dans l'élaboration d'affiches, celle de manuels de formation, et la construction d'un site web du projet (www.pimads.org), une vidéo du projet (<https://www.youtube.com/watch?v=4SzDWcTbo7w>), et dans la conception des ateliers de formation sur le séchage du bois, le programme de certification qualité, la gestion des résidus de bois et les rudiments de l'installation des planchers de bois. Des ateliers de formation ont été organisés en juillet 2013 à Sao Paulo et Belem en plus d'activités de formation qui se sont déroulées en septembre 2013, dans le cadre de la *Deuxième semaine de la technologie du bois* ; d'autres ateliers de formation ont été menés dans l'Etat d'Amazonas en janvier 2014 et dans l'état de Sao Paulo mai 2014. Les activités entrant dans le cadre des essais d'hygromètres électriques ont conduit à la production d'un rapport technique sur les courbes d'étalonnage des hygromètres électriques. Les activités relatives au séchage du bois et à la découpe et aux finitions des surfaces sont achevées. Un guide pratique sur la revalorisation des résidus de bois dans la filière des parquets en bois est en cours de rédaction.
- Au titre du Produit 3, programme de certification de la qualité. La révision des normes et spécifications internationales pour les planchers en bois massif a été achevée et le "Programme de certification de la qualité" est en cours de finalisation par des chercheurs et des responsables de INMETRO (Institut national de la métrologie, de la qualité et de la technologie). Le « Programme de certification de la qualité » est composé d'un volet « normatif » et d'« exigences de conformité du produit », dont la publication officielle par INMETRO devrait s'effectuer en dernière étape. Au moment de la préparation de ce rapport, 22 entreprises de parquets en bois ont fait l'objet de vérification par le « Programme de certification de la qualité ». Les activités restantes au titre de ce produit comprennent la préparation du matériel de diffusion et de formation relatif au « Programme de certification de la qualité ».
- L'agence d'exécution effectue des activités supplémentaires telles que l'analyse dendro-chronologique et la modification thermomécanique des LUS, ainsi que la fabrication de panneaux de bois à partir de rebuts et chutes d'usinage. Elle a également présenté les résultats de recherche du projet dans diverses rencontres, y compris deux éditions du salon FEICON (Salon du BTP), le Forum sur les forêts, et la Deuxième semaine des techniques de travail du bois.

Les dépenses du projet respectent les limites budgétaires approuvées. L'agence d'exécution a sollicité une prolongation sans coûts supplémentaire jusqu'à la fin septembre 2014, afin de mener à leur terme les activités de projet restantes ; cette demande a été approuvée par le Directeur exécutif en mai 2014.

4. PD 457/07 Rev.5 (I) Mise en place d'un dispositif de soutien à la transformation plus poussée du bois dans cinq pays producteurs du bassin du Congo (Gabon)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	1 887 714
Fonds commun pour les produits de base :	\$EU	1 253 345
Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) :	\$EU	634 369

Agence d'exécution : Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC)

Approbation :	Cycle des projets d'automne (octobre 2010)	
Financement :	Quarante-sixième Session du Conseil (Yokohama, 2010)	
Date de lancement :	Octobre 2011	
Durée :	Prévue :	48 mois
	À ce jour :	35 mois

Ce projet vise la socialisation et la mise en œuvre d'un mécanisme d'accompagnement destiné aux acteurs dans les filières bois en vue d'augmenter les capacités des PME des pays à exporter des produits ligneux transformés, grâce à :

- La mise en place d'une structure légère et fonctionnelle à l'appui de la transformation poussée du bois ;
- Effectuer une étude dressant l'état des lieux de la filière bois et une évaluation de son potentiel de croissance ; et
- Mise en place d'un plan d'action devant répondre aux besoins des PME et PMI et du secteur artisanal en vue de les rehausser dans la filière par la valorisation, la création d'emplois et l'augmentation des revenus.

Au cours des trois dernières années, la capacité des ressources humaines de l'équipe de coordination régionale du projet a été renforcée par le recrutement de l'assistant du coordonnateur régional et les coordonnateurs nationaux qui doivent effectuer les activités de terrain. Une réunion technique à laquelle étaient associées les parties prenantes du projet a eu lieu à Douala, au Cameroun en avril 2014. A ce jour, environ 25% des activités du projet ont été menées à bien, ce qui s'explique par des retards divers dans la mise en œuvre.

Aucun rapport d'avancement satisfaisant n'a été reçu de l'Agence d'exécution à temps pour figurer dans le présent rapport. La délégation du Gabon pourra être invitée à informer le Comité du dernier état d'exécution de ce projet.

5. PD 506/08 Rev.1 (I) Relancer l'enseignement de la sylviculture au Liberia

Budget et source de financement :

Budget total :	\$EU	352 249
Gouvernement du Japon :	\$EU	212 522
Gouvernement des États-Unis :	\$EU	80 000
Gouvernement du Liberia (FDA et Ministère Education) :	\$EU	59 727

Agence d'exécution : *Forest Development Authority (FDA)* et le ministère de l'Education (MoE), apportant leur concours au *Forestry Training Institute (FTI)* de Tubmanburg

Approbation et financement : Quarante-quatrième Session du Conseil (Yokohama, 2008)

Date de lancement : Août 2009

Durée :	Prévue :	24 mois
	À ce jour :	61 mois

Ce projet accompagnera le rétablissement de l'enseignement de la sylviculture destiné aux techniciens forestiers qui sont cadres moyens de l'institut de formation à la sylviculture (*Forestry Training Institute, FTI*) situé à Tubmanburg. Ce projet prévoit l'instauration d'un cursus fonctionnel, la formation de formateurs et une formation pratique immédiate des étudiants actuellement inscrits au FTI. En outre, le projet dispensera un accompagnement au Groupe de travail national en train d'élaborer un plan stratégique d'enseignement général de la sylviculture au Libéria.

Le Comité de l'industrie forestière à sa quarante-septième session a préconisé que le Secrétariat entreprenne une mission de surveillance financière spéciale au Libéria pour tenter de résoudre les problèmes que pose ce projet et de faire savoir à l'agence d'exécution que si aucun progrès notable dans la mise en œuvre du projet ne pouvait être attesté à la prochaine session du Comité, il préconiserait au Conseil de mettre un terme à ce projet.

Le Responsable administratif et financier de l'OIBT s'est rendu au Libéria du 30 juin au 4 juillet 2014 afin d'effectuer cette mission. Il s'est entretenu avec le Directeur exécutif du FIT et son personnel et avec les fonctionnaires compétents de la FDA ; il a effectué une visite de terrain à l'école forestière et examiné les dossiers de dépenses et d'autres documents utiles.

Suite à cette mission de l'OIBT, l'agence d'exécution a soumis à l'OIBT une demande, accompagnée d'un plan d'action et d'un plan des travaux révisés, de prolongation de six mois de ce projet, devant lui permettre de mener à leur terme les activités de projet restantes. Le projet utilisera principalement les experts et consultants nationaux disponibles pour effectuer ces activités.

Lors de son examen du plan d'action révisé, l'OIBT a sollicité des précisions supplémentaires de la part de l'Agence d'exécution. Si l'Agence d'exécution manifeste sa volonté de mener le projet à sa conclusion en fournissant ces précisions, la délégation du Libéria peut être invitée à faire le point sur l'état de ce projet et à fournir des éclaircissements sur les possibilités d'effectuer les activités restantes du projet, y compris celles d'acquitter les paiements dus aux consultants nationaux et internationaux qui sont demeurés en suspens.

6. PD 540/09 Rev.2 (I) Soutien à l'amélioration de la productivité de la filière bois péruvienne en vue de la production de produits valorisés

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	873 440
Gouvernement de Suisse :	\$EU	230 000
Gouvernement du Japon :	\$EU	218 362
Chambre forestière nationale (CNF) :	\$EU	425 078

Agence d'exécution : Chambre forestière nationale (CNF) du Pérou

Approbation : Cycle des projets d'automne (octobre 2011)

Financement : Quarante-septième session du Conseil (La Antigua, 2011)

Date de lancement : Novembre 2012

Durée : Prévue : 27 mois
À ce jour : 22 mois

Ce projet vise à améliorer les niveaux de rendement matière dans les entreprises travaillant le bois et les fabriques de meubles, et d'augmenter ainsi le volume et la valeur de leurs exportations, ce qui doit au bout du compte profiter à la gestion de quelque 12 millions d'hectares de forêts de production en les rattachant à la filière de l'offre. Les produits spécifiques attendus de ce projet sont les suivants : i) amélioration de la gestion des affaires et de la commercialisation, ii) modernisation de l'industrie du bois avec valorisation industrielle des produits, et iii) augmentation des exportations de produits ligneux et de meubles en bois.

L'avancement des travaux de ce projet a été le suivant :

Produit 1 "Les produits bois fabriqués et commercialisés conformément aux normes de qualité et aux exigences de quantité et de coût des marchés nationaux et internationaux" : Des ateliers d'introduction à la promotion de la valorisation des produits des entreprises de la filière bois ont été réalisés dans les villes de Puerto Maldonado, Madre de Dios, Tingo Maria, Pucallpa et Lima. Des formations aux mécanismes financiers ont été dispensées pour les entreprises de la filière bois dans les villes de Puerto Maldonado, Pucallpa et Aguyatia. Des ateliers de formation à la gestion d'entreprise ont été réalisées directement sur les lieux de production des entreprises de la filière bois, portant des sujets tels que les coûts de production, l'hygiène et sécurité sur le lieu de travail, les matériels et les techniques de finition utilisés dans la fabrication de meubles en bois et de bonnes pratiques environnementales. À ce jour, les trente entreprises de la filière bois ciblées ont

reçu une assistance technique en matière de sciage du bois, séchage du bois, moulurage et fabrication de panneaux, ainsi qu'à l'application d'innovations technologiques dans le processus de production et à l'utilisation de nouvelles techniques et technologies améliorant la valorisation du bois. Deux rapports sur les prix des produits et services forestiers, qui font la synthèse de renseignements précieux relatifs au marché des départements d'Arequipa, Lima, Madre de Dios et Ucayali, ont été publiés et diffusés en version papier et sur le site Internet de la CNF.

Les industriels s'identifient à leur rôle de gestionnaire d'entreprise pour l'exploitation rentable et durable des ressources en bois ». Des formations à la certification forestière et la traçabilité du bois (CoC) ont été dispensées aux entreprises de la filière dans la ville de Puerto Maldonado et avec la communauté autochtone de Sinchi Roca. À ce jour, 10 entreprises de travail du bois ont été identifiées en vue d'une assistance dans l'élaboration de plans d'entreprise et six de ces plans sont désormais prêts : deux en Madre de Dios, deux en Ucayali et deux en Arequipa. Le projet continue également d'offrir une assistance technique et de promotion commerciale aux entreprises de transformation du bois, notamment dans l'élaboration de matériaux servant aux campagnes d'information (activité 2.3) : vidéos, affiches, bulletins, brochures, dépliants, polos et casquettes. Ces matériaux ont été diffusés à partir de fin juin 2014 dans deux campagnes menées à Puerto Maldonado (Madre de Dios) et à Pucallpa (Ucayali).

Produit 3 « Exportation des produits du bois et des meubles ». Dans le cadre de l'activité 3.1 le projet a fourni une assistance technique sur les questions relatives à la chaîne de traçabilité (CoC), l'hygiène et sécurité au travail, les spécifications techniques dans la production de mobilier scolaire, l'accréditation REMYPE (Registre national des micro et petites entreprises) et les procédures devant la SENASA (Service national de santé dans le monde agricole). Concernant la constitution ou l'officialisation de l'entreprise (activité 3.2), une assistance technique a été dispensée à l'Association péruvienne du Meuble. Dans le cadre de l'activité 3.3 (gestion administrative et organisation de l'entreprise), le cours « La certification des produits bois » a été enseigné. Le personnel du projet a également participé à trois réunions nationales sur les nouvelles lois forestières en 2014 et a contribué à l'élaboration d'un profil pour la construction d'un parc industriel technico-écologique pour la micro, petite et moyenne industrie de transformation du bois à Arequipa. Le projet a également mis en place une table ronde destinée à sensibiliser à l'aménagement durable des forêts, avec huit réunions organisées sur ce thème avec la participation des acteurs à Madre de Dios et Ucayali.

Toutes les activités du projet sont sur la bonne voie pour une conclusion satisfaisante du projet à la mi-2015. Le comité de pilotage du projet se réunira pour la deuxième fois dans les premières semaines de 2015. Le rapport d'étape complet remis par l'agence d'exécution est disponible sur demande auprès du Secrétariat de l'OIBT (en espagnol seulement).

7. PD 600/11 Rev.1 (I) Modèle de renforcement des capacités à une exploitation rentable et durable des ressources du bambou en Indonésie

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	872 032
Gouvernement du Japon :	\$EU	287 095
Gouvernement de Suisse :	\$EU	150 000
Gouvernement d'Australie :	\$EU	100 000
Gouvernement d'Indonésie :	\$EU	334 937

Agence d'exécution : Direction générale à l'aménagement des bassins versants et à la foresterie sociale (DGWMSF), Ministère des forêts en collaboration avec l'office des forêts du district de Bangli (BDFA)

Approbation : Cycle des projets du printemps (mai 2011)

Financement : Quarante-septième session du Conseil (La Antigua, 2011)

Date de lancement : Novembre 2013

Durée : Prévus : 36 mois
À ce jour : 10 mois

Le projet vise à mettre en route le renforcement des capacités nationales dans le développement de la filière industrielle du bambou par le développement des capacités du modèle à Bali. Les résultats escomptés du projet sont les suivants : i) promotion des investissements dans l'industrie du bambou ; ii) amélioration du cadre institutionnel du développement de l'industrie du bambou, et iii) intensification de la participation des populations locales au développement de la filière industrielle du bambou. La notion sous-jacente à la conception du projet est que une progression de l'exploitation du bambou met à disposition un plus grand nombre de produits substituables aux produits ligneux et augmente les revenus des plus pauvres ce qui a pour effet l'alléger la pression extractive sur les ressources forestières ; et ce surcroît d'exploitation ne peut être obtenu et maintenu que grâce à une augmentation des capacités de développement reposant sur les ressources du bambou et un bon rendement-matière dans l'exploitation de cette ressource.

L'avancement des travaux vers l'obtention des produits du projet a été le suivant :

- Produit 1 : Investissements dans le développement de l'industrie du bambou favorisés

Activité 1.1. Recueillir, publier et diffuser des informations fiables sur la croissance du bambou de Bali

L'avancement de cette activité a permis l'obtention de 60 % du produit total. Le rapport technique doit être prêt et remis en septembre 2014.

Activité 1.2. Recueillir, publier et diffuser des informations actualisées sur la demande du marché portant sur les produits de bambou et les techniques de transformation

Un consultant national a été nommé et l'activité de terrain est en cours.

- Produit 2. Amélioration du cadre institutionnel du développement de l'industrie du bambou

Activité 2.1. Désigner et attribuer officiellement un secteur au développement de l'industrie du bambou.

L'avancement de cette activité a permis l'obtention de 95 % du produit escompté. Le rapport technique sera bientôt achevé.

- Produit 3. Intensification de la participation des populations locales au développement de la filière industrielle du bambou

Activité 3.1. Affecter 6 hectares de bamboueraie dans quatre stations en tant que lots de démonstration de techniques sylvicoles

Un consultant national a été nommé et l'activité de terrain est en cours.

Activité 3.3. Définir et développer des techniques adaptées de production de matériel de plantation de qualité avec lequel fournir l'aménagement de plantations de bambou

Un consultant national a été nommé et l'activité de terrain est en cours.

Activité 3.4. Définir des techniques de transformation du bambou pour des unités industrielles de petite échelle.

L'avancement de cette activité a permis l'obtention de 80 % du produit escompté. Le rapport technique sera bientôt achevé.

- 8. **PD 687/13 Rev.1 (I) Renforcer les résultats du secteur des transformations du bois au Guyana grâce au renforcement des capacités au plan local et à la valorisation des dispositifs nationaux en faveur du commerce des produits forestiers et de l'exploitation durable des ressources forestières**

Budget et sources de financement :

Budget total : \$EU 348 693

Contribution OIBT :	\$EU	250 068
Gouvernement du Guyana :	\$EU	98 625
Agence d'exécution :	<i>Guyana Forestry Commission</i> (Commission forestière guyanéenne)	
Approbation :	Cycle des projets du printemps (avril 2013)	
Financement :	Quarante-neuvième session du Conseil (Libreville, 2013)	
Date de lancement :	juin 2014	
Durée :	Prévue :	24 mois
	À ce jour :	3 mois

Le projet vise à renforcer les capacités des parties prenantes (directions des entreprises, travailleurs et régulateurs) dans le secteur de la transformation du bois en vue d'en améliorer la durabilité, l'efficacité et la compétitivité, et de renforcer le système national d'inspection et de certification. L'objectif de développement est de contribuer à augmenter l'efficacité et de la compétitivité du secteur guyanéen de la transformation du bois comme moyen d'exploitation durable des ressources forestières et de développement national. L'objectif spécifique est de renforcer la performance du secteur de la transformation du bois grâce au renforcement des capacités locales et à l'amélioration des systèmes nationaux qui encouragent et facilitent le commerce et l'exploitation efficaces du bois débités pour le marchés national et les marchés d'exportation.

L'avancement des travaux vers l'obtention des produits du projet a été le suivant :

- **Produit 1 :** Personnel formé travaillant dans les opérations de transformation du bois

Le recrutement du consultant formateur en transformation du bois s'est achevé et le consultant est en train d'examiner les dossiers utiles en vue de réunir des informations et données utiles sur la situation présente dans le secteur de la transformation du bois. Les travaux relevant de ce produit ont débuté avec la préparation de la formation de l'inspecteur de la Commission forestière guyanéenne. Le personnel de cette Commission devant bénéficier de ces formations a été sélectionné dans les principales divisions de terrain.

- **Produit 2 :** Système national mis en place en vue de l'amélioration de la rentabilité du commerce local du bois d'œuvre et de faciliter son exportation

Le recrutement du consultant en bâtiment et construction s'est achevé et le consultant est en train d'examiner les dossiers utiles en vue de réunir des informations et données utiles sur la situation présente dans le secteur du bâtiment et de la transformation du bois. Une étude sur papier a débuté qui doit produire un état des lieux du système actuel concernant le commerce du bois débité. Celle-ci recouvre les processus de la Commission forestière guyanéenne ainsi que ceux d'autres organismes dont les douanes. Cette étude sera plus amplement élaborée et parachevée au cours de l'exécution du projet.

- **Produit 3 :** Sensibilisation accrue des personnes utilisant le bois (entrepreneurs du bâtiment, architectes, opérations de valorisation)

Le recrutement du technicien du bois s'est achevé et le consultant est en train de préparer des matériaux utiles et des présentations à l'intention des groupes d'acteurs que composent les entrepreneurs du bâtiment, les architectes, les acteurs du secteur de la valorisation (meuble, cadres de fenêtre, huisserie, tringlerie, etc.)

Au cours de la période traitée par le présent rapport, divers documents, y compris le Code du bâtiment ont été recueillis. Une esquisse des Règles de classement a été élaborée. En outre, les modalités de révision des règles de classement ont été discutées. Cela impliquera l'engagement des parties prenantes, un examen par des experts et la réception des avis et suggestions des organismes professionnels, et la rédaction des différentes sections des règles de classement. Une synthèse a été entreprise des principaux domaines d'examen et de reformulation.

9. PD 722/13 Rev.1 (I) Renforcement des capacités à l'exploitation à faible impact (EFI) des forêts domaniales xérophiles de l'intérieur des terres en Malaisie péninsulaire (Malaisie)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	504 308
Contribution OIBT :	\$EU	226 041
Gouvernement de Malaisie :	\$EU	278 267

Agence d'exécution : Ministère des forêts de Malaisie péninsulaire

Approbation : Cycle des projets d'automne (octobre 2013)

Financement : Quarante-neuvième session du Conseil (Libreville, 2013)

Durée : Prévus : 12 mois

L'objectif de ce projet est de renforcer le développement des ressources humaines par le biais d'un programme de renforcement des capacités qui doit produire un personnel qualifié et compétent en effectifs suffisants pour les services forestiers de l'État et le secteur forestier privé de Malaisie péninsulaire. L'objectif de développement est d'améliorer l'application de l'EFI et sa rentabilité dans le domaine forestier permanent en Malaisie péninsulaire. L'objectif spécifique est de renforcer les capacités du personnel à appliquer l'EFI dans le domaine forestier permanent de Malaisie péninsulaire.

Ce projet est axé sur la formation de personnel et comporte essentiellement des activités de formation des travailleurs forestiers et l'organisation d'un séminaire. Il s'agira de cours touchant directement à la RIL et la formation se déroulera principalement au Centre de formation sylvicole du Terengganu (TFTC) à Kuala Berang dans le Terengganu. À la fin du projet 470 personnes environ auront bénéficié de ces formations dont 110 formateurs qualifiés et 360 travailleurs forestiers tant du Ministère des Forêts que du secteur privé. Il y a aussi environ 750 participants qui bénéficieront de programmes de sensibilisation menés par différents séminaires où seront abordées des questions forestières au cours du projet.

La convention de projet a été signée par l'OIBT et le Gouvernement de Malaisie. L'Agence d'exécution est en train de parachever le rapport de lancement du projet ; lorsque celui-ci aura été reçu et approuvé par le Secrétariat, le premier décaissement de fonds sera effectué et la mise en œuvre du projet commencera. Un rapport d'activités circonstancié sera présenté à la prochaine session du Comité.

[B] Projets et avant-projets en attente de leur accord d'exécution

Aucun.

[C] Projets et avant-projets en attente de leur financement

- 1. PD 660/12 Rev.3 (I) Renforcement de l'exploitation industrielle et villageoise des rebuts et chutes des usines de transformation du bois par production de briquettes et de charbon de bois en vue d'une amélioration de l'environnement et des moyens d'existence au Ghana**

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	806 743
Contribution OIBT :	\$EU	705 107
Gouvernement du Ghana :	\$EU	101 636

Agence d'exécution : *Council for Scientific and Industrial Research (CSIR) – Forestry Research Institute du Ghana (FORIG)*

Agences collaboratrices : La Commission forestière
Université des sciences et technologies Kwame Nkrumah (KNUST)

Approbation : Cycle des projets d'automne (octobre 2013)

Durée : 36 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 31 mai 2015.

- 2. PD 689/13 Rev.1 (I) Promouvoir les techniques de protection et de lutte contre les agents biotique et les facteurs abiotiques dans la valorisation industrielle du bois au Pérou**

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	708 874
Contribution OIBT :	\$EU	456 696
APROFU/UNU contribution :	\$EU	252 178

Agence d'exécution : Asociación de Productores Forestales de Ucayali (APROFU)

Agences collaboratrices : Universidad Nacional de Ucayali (UNU)
Dirección General Forestal y de Fauna Silvestre (DGFFS)

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2013)

Durée : 24 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 novembre 2014.

- 3. PD 698/13 Rev.2 (I) Facilitation de l'intégration de la filière bois aux marchés (Guatemala)**

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	626 908
Contribution OIBT :	\$EU	419 440
contribution INAB :	\$EU	189 324
contribution CONESFORGUA :	\$EU	18 144

Agence d'exécution : Instituto Nacional de Bosques (INAB)

Approbation : Cycle des projets d'automne (octobre 2013)

Durée : 36 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 31 mai 2015.

4. PD 700/13 Rev.1 (I) Développement du commerce des bois tropicaux et produits dérivés et de leur valorisation industrielle dans un cadre intra-africain – Phase I (OIBT)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	6 274 545
Contribution OIBT :	\$EU	5 159 245
Gouvernements participants :	\$EU	297 000
Secteur privé :	\$EU	818 300

Agence d'exécution : OIBT

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2013)

Durée : 36 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 novembre 2014.

5. PD 709/13 Rev.2 (I) Renforcer le secteur artisanal balinais du travail du bois en améliorant la qualité de la matière première issue de plantations et en se conformant aux exigences de la légalité (Indonésie)

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	635 278
Contribution OIBT :	\$EU	540 008
Gouvernement d'Indonésie :	\$EU	95 270

Agence d'exécution : Direction générale de l'exploitation forestière, en collaboration avec l'Office forestier provincial de Bali (*Bali Provincial Forestry Agency*)

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2014)

Durée : 36 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 novembre 2015.

6. PD 719/13 Rev.2 (I) Gestion durable des forêts par les mécanismes REDD+ dans la province de Kampong Thom

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	213 856
Contribution OIBT :	\$EU	149 968
Contribution de l'Agence d'exécution :	\$EU	63 888

Agence d'exécution : *Asociación Mesa de Concertación Forestal y Ambiental de la Región VII*

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2014)

Durée : 24 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 novembre 2015.

7. PD 737/14 Rev.1 (I) Renforcement des capacités locales à assurer la gestion des forêts secondaires et forêts primaires rélictuelles dans les provinces de Coronel Portillo et Padre Abad du département péruvien d'Ucayali

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	791 982
Contribution OIBT :	\$EU	594 832
Gouvernement d'Indonésie /ISWA :	\$EU	197 150

Agence d'exécution : Direction générale de la gestion de l'exploitation forestière (BUK), Ministère des Forêts

Agence collaboratrice : *Indonesian Sawmill & Woodworking Association (ISWA)*

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2014)

Durée : 48 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 novembre 2015.

8. PPD 172/13 Rev.1 (I) Plateforme d'amélioration génétique de l'essence *Tabebuia* – Phase de constitution d'informations indispensables à l'exécution dans l'État mexicain de Campeche

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	129 025
Contribution OIBT :	\$EU	96 600
Gouvernement du Mexique :	\$EU	32 425

Agence d'exécution : *El Colegio de la Frontera Sur Unidad*

Approbation : Cycle des projets d'automne (octobre 2013)

Durée : 24 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 31 mai 2015.

9. PPD 173/13 Rev.1 (I) Gestion des forêts tropicales en vue de la production de bois pour la construction d'infrastructures rurales et touristiques dans le Sud-est du Mexique

Budget et sources de financement :

Budget total :	\$EU	77 376
Contribution OIBT :	\$EU	54 058
Gouvernement du Mexique :	\$EU	23 318

Agence d'exécution : *Instituto Nacional de Investigaciones Forestales, Agrícolas y Pecuarias (INIFAP)*

Approbation : Cycle des projets d'automne (octobre 2013)

Durée : 8 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 31 mai 2015.

* * *